



Regroupement familiale sur place

Par **ihicham**, le **30/05/2008** à **22:36**

bonjour

je suis étudiants étranger je suis en Master 2, je me suis marié en France avec une étudiante étrangère elle a changé son statut nous avons pris un rendez-vous pour déposer le dossier de regroupement familial sur place le 19/09/2008 et ma carte de séjour va se terminer le 24/09/2008

es que en déposant le dossier j'aurai un récépissé qui me permettra de rester en France au cours du traitement du dossier ou non?
si non es que vous avez des solutions
merci

Par **mannou**, le **31/05/2008** à **11:38**

Bonjour

si j'ai bien compris, c'est ta femme (qui a une carte de séjour valable et pas d'étudiant) qui va faire la procédure de regroupement familial sur place ? c'est ça ? dans ce cas, au cours de la procédure tu n'auras pas de récépissé, seul le justificatif de demande de regroupement familial te sera remis. ce n'est qu'une fois le dossier admis que tu auras un récépissé de 3 mois.
je te conseille donc de renouveler ta carte d'étudiant si c'est possible.

Par **ihicham**, le **31/05/2008** à **18:29**

je vous remercie

vous ne savez pas la durée du traitement de dossier du regroupement familial ?

et si je fais une prolongation de mon titre de séjour avec la nouvelle loi qui stipule " si l'étudiant à un diplôme un master il a le droit de rester en France pendant 6 mois pour trouver du travail"

est-ce que ça va marcher ou non ?

merci

Par **mannou**, le **01/06/2008** à **17:07**

bonjour

le regroupement familial sur place (ou changement de statut) nécessite 6 mois , enfin c'est ce qui est écrit sur l'attestation que vous nous remettez à la fin de l'entretien pour le dépôt du dossier, il y est écrit qu'après 6 mois faut considérer que c'est une réponse négative. Mais ce n'est pas toujours vrai , pour ma part ça a duré plus de 6 mois pour que la préfecture réponde, après 6 mois tu peux contacter l'ANAEM ou la préfecture pour savoir la position du dossier. durant les 6 mois y a un inspecteur qui vient visiter le logement et contacte ton travail pour vérifier la réalité du travail.